



HAL
open science

LACTH - Laboratoire conception territoire histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LACTH - Laboratoire conception territoire histoire. 2014, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille. hceres-02033363

HAL Id: hceres-02033363

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033363v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire Conception, Territoire, Histoire

LACTH

sous tutelle des

établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture et de

Paysage de Lille

Ministère de la Culture et de la Communication



Mars 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Laurent DEVISME, président du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire Conception, Territoire, Histoire

Acronyme de l'unité : LACTH

Label demandé : Équipe universitaire

N° actuel :

Nom du directeur
(2013-2014) : M. RICHARD KLEIN

Nom du porteur de projet
(2015-2019) : M. RICHARD KLEIN

Membres du comité d'experts

Président : M. Laurent DEVISME, ENSA Nantes

Experts :

- M. Dennis FOX, Université de Nice
- M. Jean-Philippe GARRIC, Université de Paris 1
- M. Olivier LAZZAROTTI, Université de Picardie
- M. Jean-Paul MIDANT, ENSA Paris-Belleville
- M^{me} Françoise VERY, ENSA Grenoble

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Thierry VERDIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Marc ZURETTI, ENSAP Lille

M. Panos MANTZIARAS, BRAUP

M. Jean-Christophe JOLIVET (directeur adjoint de l'ED n° 473 SHS),
Université de Lille 3

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Seul laboratoire de l'ENSAPL, le LACTH est issu de la fusion en 2005 de deux équipes de recherche, toutes deux instituées en 1994, l'une orientée vers l'histoire de l'architecture et de la ville, l'autre vers les questions posées par la conception architecturale. Le dénominateur commun des recherches réside désormais dans une approche de la complexité des objets, des formes et des discours constitutifs de l'architecture et de la ville contemporaine. Depuis 8 ans, trois domaines de recherche ont été travaillés (« histoire », « territoire » et « conception ») et un dernier, nommé « Matérialité » s'est récemment autonomisé, encore émergent.

Le laboratoire occupe des locaux dans l'ENSAPL, à savoir une salle des doctorants, une salle de réunion et un grand bureau partagé par les deux personnels administratifs permanents, le tout pour environ 100m².

Équipe de direction

La direction du laboratoire a été assurée par M. Philippe LOUGUET jusqu'en Septembre 2012, puis par M. Richard KLEIN, professeur HDR. 4 responsables de « domaines » sont en charge de la dynamique du laboratoire. Ensemble, ils forment le Conseil interne, créé en 2007, qui assure une régulation collective et se réunit deux fois par an (conformément à une *Charte* établie en Juillet 2007). Ce conseil interne est localisé, selon l'équipe, « entre la direction de l'école et son Conseil scientifique ». Le Conseil scientifique de l'établissement comporte 8 personnalités extérieures et des chercheurs du LACTH (représentants des professeurs, des maîtres assistants, des doctorants et des agents de l'ENSAPL).

Nomenclature AERES :

SHS 3_3 Architecture

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	4
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
TOTAL N1 à N6	22	22

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	9	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	4	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Il ressort de l'évaluation un laboratoire solidaire autour de sa direction, assez complet quant aux champs couverts et qui est un point d'appui essentiel pour l'ENSAPL. Issu de la fusion de deux équipes, le laboratoire abrite désormais quatre « domaines » de travail dont le plus récent porte sur la matérialité et dont les autres portent sur la conception, le territoire et l'histoire. Les chercheurs sont productifs, impliqués dans l'enseignement et il faut noter l'importance du laboratoire dans la structuration du cycle Master de l'établissement. Pour autant, le comité de visite tient à souligner l'importance de mettre en place un projet fédératif, annoncé par l'équipe mais encore à l'état d'ébauche, et l'enjeu de mieux relier considérations théoriques et épistémologiques d'un côté et recherche appliquée et implications de terrain de l'autre. En outre, il faut sûrement mieux expliciter le rapport aux problématiques urbaines régionales et la manière dont leur thématisation peut faire écho à d'autres situations, en Europe et dans le monde. L'unité témoigne d'un véritable potentiel qu'il faut pouvoir mieux identifier autour de deux ou trois questions fortes. La place de la dimension paysagère dans le laboratoire gagnerait sûrement à être mieux identifiée.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe se présente soudée avec une véritable interconnaissance entre ses membres. Elle articule de manière forte enseignement et recherche dans les cycles de Master et Doctorat, et se trouve dans une dynamique assez évidente : croissance régulière des effectifs, augmentation du nombre de doctorats avec des provenances ne se limitant pas à l'ENSAPL et dont l'accompagnement est jugé satisfaisant par les doctorants eux-mêmes. Le personnel administratif (2 personnes) est très dédié à l'équipe qui peut ainsi s'appuyer sur des compétences de valorisation de la recherche. La direction de l'ENSAPL comprend les enjeux de la recherche dans l'établissement et la soutient. Il lui revient de lui donner plus de visibilité institutionnelle dans les partenariats avec le monde universitaire. Les chercheurs sont reliés individuellement à l'Université, permettant un fonctionnement satisfaisant, notamment de l'ED SHS, et une bonne connaissance du milieu de recherche. L'objectif d'un travail de mise en convergence des différents domaines est identifié. L'unité de recherche dispose d'une revue, les *Cahiers Thématiques*, qui permet un vrai travail collectif d'édition. Il est important que cet outil puisse évoluer : que son assise soit plus large et sa valorisation plus nette.

Points faibles et risques liés au contexte

Il faut d'abord souligner qu'en l'absence de statut d'enseignant-chercheur, la recherche dans les écoles d'architecture se fait dans des conditions difficiles avec une charge d'enseignement plus forte qu'à l'Université. Même si les professeurs de l'école, à une exception près, émargent au laboratoire, les implications des maîtres de conférences relèvent d'une condition d'enseignant-chercheur sous pression, même si des décharges sont ménagées.



Trois points faibles peuvent être pointés. D'abord un manque du côté de l'ingénierie du montage de projet de recherche qui peut s'avérer préjudiciable dans un contexte de polycentrisme accru des possibles sources de financement. L'unité peut se positionner sur des appels à projet de l'ANR, de l'ERC et doit alors mettre en adéquation les moyens pour y parvenir. Ensuite, l'unité n'opère pas suffisamment de hiérarchisation, de priorisation ou de prospective, et l'échelle fédérative telle qu'identifiée dans le projet doit être plus affirmée. Qu'il y ait des éléments en construction est bien normal, mais cela doit être lié à des choix plus francs dans les différentes thématiques fondatrices et émergentes. Le comité attire l'attention sur l'importance de mieux faire converger les publications des chercheurs et le projet scientifique. Enfin, si l'on dénote peu de publications en langue étrangère, ce point doit être travaillé avec des montages de partenariats et des collaborations internationales plus affichées.

Recommandations

Le comité d'experts met en avant, par conséquent, les points suivants. D'abord mieux articuler théorie, épistémologie et recherche appliquée en renforçant des analyses de niveau intermédiaire (émargeant au champ des études architecturales et urbaines). Le LACTH est ensuite invité à s'engager plus franchement dans « l'échelle fédérative » de son projet, en déployant des résonances de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq au-delà de ce seul périmètre et en mettant plus en avant l'intérêt de son travail sur l'échelle métropolitaine et sur la ville diffuse. Dans l'ensemble, l'équipe gagnerait à se projeter sur des points plus identifiés. Sur le plan de la valorisation, le comité encourage l'équipe à élargir le spectre des revues dans lesquelles elle publie, à étoffer le CS de la revue *Cahiers Thématiques* et à chercher des alliances internationales.

Enfin, toujours dans l'optique de la mise en avant d'une interdisciplinarité restreinte, il faudrait clarifier la situation de la recherche paysagère dont on peut attendre qu'elle marque davantage son empreinte.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

En préliminaire à l'évaluation de la production scientifique du LACTH, plusieurs remarques peuvent être faites sur le contexte spécifique du laboratoire qui influence la valorisation des activités de recherches. D'abord, signalons que les enseignants-chercheurs de l'ENSAPL assurent un service statutaire de 320 h en TD par an, environ 1,7 fois la charge d'un enseignant-chercheur universitaire du domaine des SHS. Ensuite, l'organisation du laboratoire, dans sa configuration actuelle, ne date que de 2005, même si les deux équipes fondatrices sont en activité depuis 1994. Le laboratoire est donc relativement jeune, en croissance, et continue à attirer des nouveaux membres et doctorants ainsi qu'à élaborer de nouvelles thématiques de recherches. Dans ce cadre, nous pouvons nous attendre à une évolution forte de la production scientifique au cours du prochain quinquennal. Enfin, notons que les enseignants-chercheurs ne disposent pas de bureaux propres, ce qui ne facilite pas une production scientifique collaborative.

Compte tenu des conditions de recherche au sein de l'établissement, le LACTH présente un dossier solide de valorisation de ses activités. Pour environ une trentaine de membres cités dans la liste de productions scientifiques en annexe, il y a plus de 230 réalisations provenant des catégories suivantes : Directions d'Ouvrages (DO), Ouvrages scientifiques (OS), Articles avec Comités de Lecture (ACL), Articles Sans Comité de Lecture (ASCL), Actes de Colloques Internationaux ou Nationaux (ACTI/N), et Communications aux colloques (COM). Nous pouvons ajouter à ces productions académiques, une participation aux tables rondes et autres instances de valorisation d'activités de recherches. Notons en outre l'obtention de 4 HDR en 5 ans.

Dans l'ensemble, les articles avec comité de lecture (ACL) représentent la forme de production scientifique la plus fréquente parmi les catégories citées ci-dessus : environ 66 ACL contre 65 OS, 52 COM, 27 ASCL, 14 ACTI/N, et 9 DO. Un nombre important, excessif même, de ces ACL figurent dans la revue « *Cahiers Thématiques* ». Cette revue a été fondée par le laboratoire et il a été signalé par le représentant du Ministère de la Culture (tutelle) que le LACTH représente un des trois laboratoires en France avec une revue scientifique indépendante avec comité de lecture qui intègre une majorité de membres extérieurs dans son comité de lecture. Aujourd'hui, la revue n'est pas répertoriée par l'AERES, ce qui représente un obstacle au rayonnement de la valorisation des travaux réalisés par le LACTH, mais les membres de l'équipe sont conscients de ce problème et une démarche de reconnaissance auprès de l'AERES est en cours. Avec ou sans cette évolution dans le statut de la revue, il est fortement conseillé au laboratoire de publier dans des revues plus diversifiées ainsi que dans des revues reconnues au niveau international afin de mieux valoriser leurs travaux par une meilleure visibilité.

La production scientifique était présentée par axe de recherche : Conception, Territoire, Histoire, et Matérialité. Cette présentation facilite une lecture de la production par équipe et permet de veiller à l'équilibre entre les différents domaines de recherche. Sur ce point, les 3 équipes principales montrent une activité de production solide avec un équilibre harmonieux entre les axes. Si le nombre de personnes par axe diffère légèrement, et donc la production totale par domaine, la production par membre d'équipe est plutôt constante avec des réalisations par membre de l'ordre de 8.1 (Territoire), 8.8 (Conception), 10.2 (Histoire) dans les catégories de réalisations citées ci-dessus. Il est clair que chaque équipe possède quelques membres particulièrement actifs qui compensent en partie ceux qui démontrent une plus grande difficulté à valoriser leurs travaux ; il n'y a donc pas de fortes disparités entre les axes sur ce point. La Matérialité, nouvelle équipe avec seulement 2 membres cités dans le rapport, ne correspond qu'à une valorisation d'environ 2 productions par membre selon la liste de publications dans l'annexe. Selon les informations reçues lors de la visite, cette nouvelle équipe est en expansion et nous pouvons espérer que la production scientifique trouve pleinement sa place lors du prochain quinquennal.

Les thèmes de recherche et de valorisation du LACTH couvrent un champ plutôt large pour un laboratoire de taille moyenne. Dans ce cadre, nous pouvons souligner un bon équilibre dans la production entre recherches appliquées et théoriques. En tant qu'architectes, les membres sont amenés à se prononcer sur des questions très concrètes de l'aménagement et de l'histoire du patrimoine et du territoire. Ces réflexions sont clairement approfondies par des approches plus conceptuelles des questions auxquelles ils doivent faire face et nous retrouvons la trace de ces réflexions dans la production scientifique. Le projet scientifique pour le prochain quinquennal ne reflète pas parfaitement le caractère appliqué du LACTH et tend à être excessivement théorique et conceptuel par moments au regard des publications scientifiques, mais ceci ne diminue en rien la production actuelle et attendue sur les deux volets.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le laboratoire est bien identifié dans la communauté scientifique, en particulier dans les champs de l'histoire de l'architecture et, dans une moindre mesure, sur la problématique métropolitaine, et la géographie urbaine. Plusieurs de ses membres ont pu bénéficier de bourses de doctorat (4) et de bourses d'accueil au CCA (2), témoins d'une reconnaissance des enjeux scientifiques abrités par le laboratoire. Aussi bien une croissance régulière de l'effectif, l'attraction de doctorants ou encore la publication d'environ 2/3 de non membres du laboratoire dans les *Cahiers Thématiques* témoignent bien d'un bon repérage du laboratoire dans l'environnement de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Un autre indice de cette vitalité tient dans le maintien au laboratoire d'enseignants mutés dans d'autres ENSA. Le nombre croissant de membres de l'équipe et le choix que font plusieurs enseignants statutaires d'autres écoles d'architecture françaises (cinq membres statutaires sur vingt-cinq) de pratiquer la recherche au LACTH, plutôt que dans une structure dépendant de leurs écoles de rattachement respectives témoigne d'une nouvelle attractivité.

Toutefois, le comité attire l'attention sur l'enjeu pour le laboratoire de répondre à des appels d'offre de recherche de l'ANR ou impulsés par le niveau européen. En effet, si la recherche contractuelle existe au laboratoire (avec des partenaires comme le PUCA, le GIP AIGP ou encore le MCC pour ce qui concerne le niveau national, ces projets étant pour la plupart terminés), elle peut se renforcer dans des appels d'offre de recherche, alors que les contrats les plus récents relèvent clairement plutôt d'une recherche appliquée, négociée au niveau local (CHRU, Ademe Région), qui émerge à la problématique écologique de la santé et pour lequel le projet scientifique du laboratoire est peu disert.

Outre ces engagements contractuels, le laboratoire est actif dans la discussion scientifique, via des journées de séminaires et des colloques, sans négliger une prise sur les problématiques urbaines locales. Mentionnons à cet égard l'originalité du réseau *Polygonale* et l'activisme des membres du LACTH dans ce réseau. Concernant l'inscription dans des réseaux académiques, on distingue clairement deux ou trois chercheurs qui assurent l'essentiel de l'activité de réseau. L'image globale des relations scientifiques est assez éclatée, du fait de la variété des domaines de travail. L'attractivité internationale peut être accentuée (accueil de chercheurs invités par exemple).

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les interactions entre recherche, économie, société et culture semblent avoir reposé jusqu'à présent sur des initiatives assumées isolément par les personnalités réunies au sein du LACTH. Elles y exploitaient leurs propres réseaux. Ces interactions résultaient sans doute moins d'une véritable politique du laboratoire en la matière. Pour les actions 2008-2013, il est par exemple difficile de parler de coproduction avec des partenaires non académiques, mais plutôt de participations ponctuelles à des programmes ou événements, où le choix de partenaires procède rarement d'une vision prospective commune.

Présentée comme unique réalisation collective, l'organisation du cycle annuel de conférences de l'école d'architecture n'a pas semblé au comité représenter tout à fait l'ouverture du laboratoire sur l'extérieur, dans la mesure où elle n'est qu'une des manifestations du lien organique fortement revendiqué entre enseignement et recherche à l'école d'architecture et du Paysage de Lille. A lire les programmes, on pourrait même considérer qu'il s'agit d'un moyen parmi d'autres d'entretenir les relations entre enseignants et chercheurs français voire européens, entre eux. Si l'impact sur l'enseignement pourrait sans doute être mesuré, l'impact sur l'environnement extérieur du laboratoire est très difficile à juger, aucune indication sur la quantité et la qualité du public autre qu'étudiant, assistant à ces conférences, n'ayant été fournie.

Quant aux initiatives revendiquées par chacun des chercheurs, elles sont nombreuses. Dans leur énumération, les interventions sont à enrichir avec quelques exemples positionnés, il nous semble abusivement, dans le chapitre sur le rayonnement et de l'attractivité académiques. Y figurent des rapports d'étude et d'expertise destinés à un décideur public (rapport de recherche en 2009-2011 sur la Cité de l'Etoile, participation au rapport en 2008-2010 sur le paysage dans les ensembles urbains en France de 1940 à 1980, pour le Ministère de la Culture et de la Communication) ; ou bien la participation à l'organisation de manifestations de vulgarisation scientifique, comme en 2013, le parcours d'obstacles « A saute-mouton, le long de l'autoroute A1, dans le cadre de la manifestation « La grande ville 24 heures chrono », ou en 2011 le cycle de conférences consacré au Paysage et à la Photographie.

Le comité d'experts observe ainsi entre 2008 et 2013, chez les membres et membres associés du laboratoire, en matière de manifestations culturelles, la participation à un projet chorégraphique, la réalisation de sept commissariats d'exposition, la réalisation d'une scénographie d'exposition, la participation à un festival d'arts ; en matière de débat public, on peut remarquer de même la tenue de trente-sept conférences, la participation à huit

tables rondes, l'organisation de deux visites guidées ou promenades urbaines, l'alimentation d'un site internet, et deux interventions dans le cadre de la participation à la formation continue. A cela il faut ajouter la réalisation d'un rapport d'expertise et la participation à un deuxième, pour le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le comité est persuadé que l'originalité des méthodes et des produits transférés dans le public, ainsi que leur adossement aux connaissances scientifiques sont bien au rendez-vous, eu égard au sérieux des chercheurs impliqués, d'une manière générale, il ne peut évaluer tout à fait les conséquences de ces interventions isolées. Rien n'est précisé sur les réactions qu'elles ont pu générer chez les décideurs, les usagers et les citoyens. N'étant pas contractualisées, ni relayées par des actions de diffusion, ces initiatives ont une fortune qui reste opaque ; le choix des partenaires paraît aléatoire ; la durée de la transmission partenariale semble trop courte.

D'autre part, il faut mentionner que le déploiement d'énergies individuelles tant à Paris, Lille ou ailleurs en France, semble montrer que les liens avec le tissu local, régional et transfrontalier, ne sont sans doute pas autant travaillés qu'ils le pourraient.

Le comité d'experts est donc sensible à l'évolution du projet tel qu'il est, aujourd'hui, présenté dans le versant prospectif du rapport rédigé par le laboratoire. On y met l'accent sur la transdisciplinarité, permettant - voir page 22 du dossier - « de structurer le collectif de travail » et « l'adhésion à des réseaux internationaux », ce qui nous semble aller de soi. Si la constitution d'un atlas de l'Euro-métropole Lille - Courtrai - Tournai est effectivement poursuivie dans les années à venir, ainsi que l'étude de cas de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq, il sera facile de développer une meilleure collaboration avec le tissu culturel, local et régional. Établie d'une manière plus visible que précédemment avec les partenaires institutionnels, associatifs ou privés, belges voire néerlandais ou anglais, cette collaboration pourrait faciliter l'intégration du laboratoire dans une aire sociale et économique où il pourrait développer plus sûrement des partenariats à moyen ou long terme. Le comité d'experts ne peut qu'encourager à faire prospérer les relations avec des acteurs comme le CHU ou l'Ademe, et de même à apparaître plus distinctement sur des thématiques qui, certes, marquent en partie la région lilloise, mais sont aussi transversales (cf. la coopération engagée avec le Brésil).

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Issu de la fusion en 2005 des deux équipes de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille : *Architecture, Ville Histoire* (AVH) et *Conception et Enseignement de la Conception* (CEC) le *Laboratoire Conception / Territoire / Histoire* (LATCH) revendique en 2013-2014 vingt-cinq chercheurs statutaires, douze associés et onze doctorants, qui s'organisent en « domaines » plutôt que par axes thématiques. Il dispose d'un « Conseil interne » qui rassemble le directeur du laboratoire et les responsables des domaines et ne comprend pas de représentant des doctorants.

D'emblée il faut noter le sentiment de solidarité et de cohésion d'une équipe que réunit une motivation partagée pour la recherche. L'organisation du laboratoire frappe par sa cohérence et par une bonne articulation entre la recherche et l'enseignement qui consiste à dessiner la carte des masters et celle des « domaines » suivant un même principe de division.

Les locaux affectés à la recherche (une salle de réunion, une salle des doctorants et une salle du secrétariat) ont été aménagés récemment. Ils sont grands, bien équipés et agréables, témoignant du soutien apporté par la direction de l'école ; soutien qui se mesure également aux décharges horaires consenties pour permettre aux responsables de l'équipe de s'investir au niveau nécessaire, malgré l'absence d'un statut d'enseignant-chercheur, toujours en attente, pour les enseignants des écoles d'architecture (au total 320h TD de décharge dont 128h pour le directeur).

Les doctorants, peut-être insuffisamment présents sur le site, en partie à cause d'une dispersion géographique liée aux travaux qu'ils sont pour la plupart d'entre eux obligés d'accepter pour financer leurs thèses, disent trouver dans le laboratoire des soutiens significatifs, qui leurs permettent notamment de participer à des manifestations ou à des publications scientifiques. Ils apprécient comme très positive l'existence de la revue du laboratoire les *Cahiers thématiques*.

Sur le plan budgétaire, la dotation (de l'ordre de 25.000 euros) comporte une partie dédiée au fonctionnement global du laboratoire (pour un peu moins d'un tiers), le reste étant affecté individuellement suivant un ratio qui semble satisfaire les membres (1,5 pour les responsables de domaines ; 1 pour les chercheurs ; 0,5 pour les doctorants). Les ressources affectées (contrats) ne sont pas gérées directement par le laboratoire mais par l'administrateur de l'école.



Le laboratoire revendique trois projets collectifs : la publication gérée collectivement de la revue, les *Cahiers thématiques* ; l'organisation d'un séminaire doctoral de six séances chaque année ; enfin la mise en place d'un projet de recherche fédératif (en construction) dédié à la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq. S'agissant d'une structure encore jeune, l'intention fédérative de ce dernier projet, envisagé comme un objet commun et un terrain d'études transversales, doit être considérée d'abord comme la prise de conscience, très positive, de la nécessité de ne pas laisser s'installer une division « disciplinaire » entre des « domaines », qui reflètent eux-mêmes les champs disciplinaires du cursus et les domaines de spécialité des enseignants impliqués dans la recherche. Ce qui n'empêche pas de remarquer qu'il s'agit d'une démarche au stade de l'intention qui doit encore consolider son projet et gagnerait peut-être à embrasser un objet moins local.

La principale difficulté de fonctionnement à laquelle est confrontée le LACTH réside certainement, outre son relatif isolement dans le concert national des écoles d'architecture, de la situation imparfaitement aboutie du rapprochement des universités et des écoles lilloises entre elles dans le cadre d'une COMUE. L'assise que le laboratoire serait en droit d'attendre de ses partenariats institutionnels lui fait ainsi en grande partie défaut, qu'il s'agisse des conventions avec les écoles doctorales, qui ne sont pas toutes formalisées, ou des services mutualisés qui font défaut ou ne sont pas identifiés. On mesure ici la difficulté d'un établissement de dimension modeste à atteindre des objectifs en matière de mutualisation, lorsque l'établissement est confronté à un contexte manquant de cohérence et sur lequel il a peu de prise.

Cette situation est d'autant plus regrettable que, devant le constat d'une organisation et d'un fonctionnement plutôt très satisfaisants, les conseils et les souhaits que l'on peut formuler dépendent essentiellement de la capacité à mobiliser des moyens externes par mutualisation et à travers des partenariats ou des financements sur projet. Aujourd'hui, l'équipe administrative très réduite bien que très motivée et très impliquée dans ses missions paraît mobilisée de façon prééminente sur des tâches incompressibles, en particulier la production de la revue et le suivi des doctorants. Cela semble laisser trop peu de marges de manœuvre pour se poser la question d'un développement et en assumer les compétences.

Ainsi, les moyens techniques et administratifs mobilisables pour soutenir le montage de projets en partenariat, répondre à des appels d'offre de recherche ou simplement à des sollicitations du milieu socioprofessionnel, semblent imparfaitement identifiés au sein de l'établissement ou auprès des partenaires. Il pourrait revenir au Conseil Scientifique, à la composition nombreuse (dont 8 personnalités extérieures), d'aider à porter de telles priorités.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La fusion des équipes dans le LACTH en 2005 a permis à l'ENSAPL de mettre en place le « D » de la réforme « LMD », suite au décret interministériel du 30 juin 2005, ce dont toutes les écoles d'architecture françaises n'ont pas eu les moyens. Le 29 juin 2009, elle a ainsi pu signer une convention d'association avec l'EDSHS (Lille 3) après la mise en place du PRES Lille-Nord-de-France du 1^{er} janvier 2009 et l'arrêté sur le doctorat en architecture du 7 août 2006.

Avant d'analyser point par point l'efficacité de ce laboratoire de recherche, relevons que ses objectifs scientifiques recouvrent le champ de l'architecture entendu non pas au sens restrictif de « construction d'édifices », mais comme « Architecture et Paysage, conception / territoire / histoire ». Architecture signifie bien pour l'enseignement et la recherche la complexité des relations des édifices au territoire et la complexité des édifices eux-mêmes, de leur projet à leur réception. Les chercheurs de la formation paysage ont rejoint le LACTH en 2007/8, ce qui permet de compléter, par les « sciences de la vie et de la terre » et ses autres enseignements spécifiques, l'appréhension de la complexité de la notion de territoire.

Les membres du laboratoire sont présents dans tous les cursus. Le LACTH indique huit thèses soutenues depuis sa création en 2005 avec cinq allocations du Ministère de la Culture et de la Communication dont une qui a reçu le prix de la thèse de l'Académie d'Architecture en 2007. Puis quatorze thèses en cours avec malheureusement cinq abandons. Quatre membres de l'ENSAPL ont passé des HDR, une en 2008, une en 2009, deux en 2012, ce qui devrait permettre la mise en place d'un vrai doctorat d'architecture qui puisse énoncer la spécificité de l'architecture au sein de la communauté scientifique du nord de la France. Comme l'écrivait Vitruve, ce que rappelle le site de l'école : *Architecti est scientia pluribus disciplinis et variis eruditionibus ornata* (« la science de l'architecte est armée de nombreuses disciplines »). La particularité française en matière d'enseignement de l'architecture oblige à travailler encore à cette affirmation.

Le représentant de l'ED SHS (Lille 3) avec laquelle l'ENSAPL a signé une convention d'association a affirmé l'excellence et l'intérêt de la collaboration. Une deuxième signature de convention est en cours, avec Lille 1. Des relations personnelles entre membres des Universités et membres de l'école d'architecture avaient préparé de longue

date l'intégration de l'architecture à l'enseignement supérieur dans cette région. Il est trop tôt pour disposer d'une cartographie de l'insertion professionnelle des docteurs, si ce n'est qu'ils deviennent « automatiquement chercheurs du laboratoire » sans que l'on puisse savoir ce que cela représente comme réelle insertion professionnelle.

Au moins cinq séances de séminaire doctoral sont organisées par le LACTH tous les ans, ce qui permet une bonne diffusion des travaux des doctorants et de ses enseignants. Toutefois le laboratoire et la configuration actuelle de l'école, architecture et paysage, sont trop nouveaux pour que l'on puisse comprendre exactement comment les avancées scientifiques de la recherche vont venir nourrir la réflexion générale de l'école. Une plus longue durée est nécessaire même si les différents membres du laboratoire interviennent dans le cursus de la licence et que la structuration du master en domaines d'étude et d'approfondissement reprend les domaines de recherche du laboratoire. Le choix des personnalités du Conseil scientifique de l'ENSAPL confirme cette orientation cohérente.

Les *Cahiers thématiques*, créés en 2000, ont permis, nous dit-on, le rapprochement des équipes de recherche, et devraient aujourd'hui pouvoir stimuler la pensée architecturale spécifique de l'ENSAPL en la situant dans les réseaux internationaux.

Enfin, notons que les doctorants ont clairement exprimé leur satisfaction en reconnaissance aux efforts du laboratoire de leur permettre de participer à des colloques nationaux et internationaux. Aujourd'hui, il est possible que l'initiative repose plutôt sur les épaules des doctorants pour identifier des lieux de valorisation de leur thèse (colloques, revues...) pendant la rédaction plutôt que sur une stratégie de laboratoire. Le LACTH pourrait définir plus explicitement une politique de valorisation pour les doctorants afin de les aider à mieux structurer leurs démarches de publication. De plus en plus de doctorants se présentent aux concours avec une liste de valorisations déjà établies et ce serait dans leur intérêt de définir avec eux une stratégie de valorisation de la thèse relativement tôt dans leur démarche scientifique.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

A l'image du bilan, le projet témoigne d'une bonne cohérence entre pédagogie et recherche mais il faudrait sûrement mieux identifier la spécificité ou le domaine d'expertise du laboratoire même s'il a aussi une vocation généraliste en étant le seul de l'ENSAPL. A cet égard, les enjeux régionaux sur lesquels le laboratoire pourrait apporter son expertise ne sont pas décrits dans le projet qui s'égaré parfois dans des considérations un peu obscures.

Le projet de recherche fédératif, 2014-2018, Villeneuve-d'Ascq. Une ville nouvelle dans la métropole. Architectures, formes urbaines et paysages, peut donner lieu à des ambitions renouvelées du côté de la compréhension de l'échelle territoriale. En effet la région Lilloise, qui fut pionnière de l'industrialisation en France, par la multipolarité urbaine de son territoire, son nouveau rôle européen avec son récent changement d'échelle décisif, offre les conditions pour étudier l'espace/temps du projet qu'a été Villeneuve d'Ascq, en le situant dans l'histoire de l'architecture contemporaine dans le monde. La troisième échelle de travail, décrite dans le projet (Villeneuve d'Ascq) n'est-elle pas simplement la deuxième échelle (interdisciplinaire) pratiquée sur un terrain local ? Elle peut difficilement être considérée comme une échelle à part entière. L'idée en tous cas de partir du site même de l'école pour développer son programme de recherche relève d'une posture intéressante afin de continuer à construire une identité, qui ne doit pas être perçue comme un repli sur soi, mais comme un point de départ pour un travail sur la multiplicité des échelles territoriales et temporelles qui peuvent se déployer à partir de cette situation spécifique.

Une attention plus soutenue pourrait encore être portée aux outils mêmes de la recherche et à la spécificité de la pensée architecturale grâce à l'intervention de philosophes et l'intégration de nouveaux outils comme la cartographie dynamique. De même la question du « territoire » et la nécessité de travailler en même temps des échelles de temps et d'espace, est une belle occasion de tester la structure intellectuelle de l'architecture et son éventuelle spécificité par rapport à l'aménagement - urbanisme. C'est aussi l'opportunité de la présence de paysagistes qui pourrait être davantage exploitée.

Le projet manque d'envergure / d'ambition dans la recherche de partenariats et de contrats nationaux (ANR) et transfrontaliers. Ceci est aussi reflété par les publications et projets de publications qui peuvent être vus comme trop locaux (*Cahiers Thématiques...*).

Conclusion

Le LACTH est parvenu, suite à la fusion de deux équipes, à stabiliser son fonctionnement et à s'engager dans une dynamique de croissance qu'il faut saluer, dans un contexte universitaire lillois difficile à décrypter. Les chercheurs sont conscients que le travail de mise en convergence est encore à mener.



Les points forts de l'équipe relèvent d'abord de la solidarité interne et du soutien de la direction de l'ENSAPL qui comprend les enjeux de la recherche pour l'établissement. Ensuite, ils relèvent d'une très bonne articulation entre la construction du cycle Master à l'ENSAPL et les domaines de recherche. De même, l'accompagnement des doctorants semble de bon niveau et les sujets de thèse renvoient globalement à des travaux matures. La fraction administrative est très liée à l'ensemble de l'équipe. Les chercheurs sont pour la plupart individuellement reliés à l'Université. La revue les *Cahiers Thématiques* contribue assurément à l'identification du laboratoire et relève bien d'un projet fédératif ; pour autant, il faut pouvoir faire évoluer cet outil, lui donner une assise plus large et permettre sa plus grande valorisation.

Du côté des points faibles, il faut rappeler le point structurel de l'absence de statut d'enseignant-chercheur, même partiellement compensé au niveau de l'établissement. Trois autres points méritent une attention. D'abord le faible nombre de publications en langue étrangère ; ensuite un moindre outillage du côté de l'ingénierie de projet de recherche ; enfin un manque de prospective et de hiérarchisation à l'échelle du laboratoire.

Le comité d'experts fait les recommandations suivantes :

- mieux articuler les considérations théoriques et les enjeux de recherche appliquée (il y a pour l'instant « trop d'habillage » en quelque sorte) ;
- développer plus clairement l'échelle fédérative, le projet commun de laboratoire, en testant rapidement ses différentes déclinaisons ;
- mettre en avant les spécificités des problématiques métropolitaines et plus généralement mieux identifier les thématiques d'identification du laboratoire ;
- développer la publication dans d'autres revues scientifiques ;
- rechercher des alliances au niveau européen, par exemple sur des thématiques urbaines permettant de comparer la région Nord-Pas-de-Calais à des situations similaires ;
- étoffer le comité scientifique des *Cahiers Thématiques* ;
- clarifier la place que la recherche dans le domaine du paysage peut prendre au sein de l'ENSAPL.

4 ● Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Mardi 4 Février 2014 à 9h30
Fin : Mardi 4 Février à 17h30

Lieu de la visite

Institution : ENSAPL
Adresse : 2 rue Verte 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Locaux spécifiques visités : Locaux du laboratoire, bibliothèque de l'ENSAPL, halle de fabrication

Déroulement ou programme de visite

09h30 - 09h45 : Accueil des membres du comité d'experts - réunion entre les membres du comité d'experts (à huis clos)

10h00 - 12h15
Rencontre avec le directeur de l'unité de recherche et ses collègues
1. présentation du bilan (directeur de l'unité)
2. orientations du projet scientifique développé par le laboratoire depuis la dernière évaluation (responsables d'axes ou de projets)
3. Présentation du projet scientifique (directeur de l'unité + membres du laboratoire)

12h30 : visite des locaux

13h00 - 14h00
Pause repas sur place (plateaux repas)

14h00 - 15h30
Rencontre avec les tutelles (situation de l'unité de recherche dans une stratégie d'établissement, de site, de réseau, etc., situation de l'unité dans les engagements des tutelles dans le domaine des SHS, soutiens et personnels, etc.).

15h30 - 16h30
Rencontre avec les doctorants (à huis clos) représentant différentes thématiques et suivis par différents directeurs d'études

16h30 - 17h00
Rencontre avec les personnels administratifs de l'unité de recherche, ou mis à disposition de l'unité de recherche

17h00 - 17h30
Réunion finale entre les membres du comité d'experts (à huis clos)



5 • Observations générales des tutelles

Réponse et observations du directeur

Ref : S2PUR150008566 - Laboratoire Conception Territoire Histoire - 0590337W

Villeneuve d'Ascq
Le directeur du LACTH

Suite à la visite des membres du comité d'évaluation au mois de février 2014, nous avons pris bonne note des appréciations et recommandations proposées par le rapport de l'évaluation que nous regrettons d'avoir reçu si tardivement au moment de la rentrée universitaire en septembre 2014.

Les questions fortes du laboratoire

Comme il est rappelé dans l'introduction « *le dénominateur commun des recherches du LACTH réside dans une approche de la complexité des objets, des formes et des discours constitutifs de l'architecture et de la ville contemporaine* ». Les questions fortes du projet scientifique sont issues du croisement de cette approche et des quatre domaines d'étude qui structurent l'Unité de recherche. C'est l'articulation de ces domaines qui constitue les capacités de réponses du laboratoire aux questions contemporaines. L'articulation des problématiques architecturale et paysagère à propos des territoires d'investigation permet de croiser les approches historiques et patrimoniales avec les dimensions urbaines de la grande échelle, constructives et matérielles, conceptuelles ou discursives des architectures. Le projet fédératif du LACTH cherche à nourrir la connaissance à partir du croisement de ces approches complémentaires.

La dimension paysagère

Au moment de l'intégration d'une formation paysage à notre établissement, la question de la place du paysage dans la recherche s'est posée. Il a été choisi de lui garantir une présence dans le cadre du laboratoire en intégrant la question paysagère dans chacun des domaines de recherche. Cette option qui oriente l'ensemble du laboratoire dans cette dimension est conforme à la vocation pluridisciplinaire du LACTH.

Le domaine de recherche matérialité

L'arrivée d'une collègue titulaire d'une HdR, ainsi que l'arrivée cette année, en tant que chercheur, d'une jeune docteur contribuent au renforcement de ce domaine de recherche.

Les publications des chercheurs, valorisations et projet scientifique

Le rapport recommande une meilleure convergence entre les publications des chercheurs et le projet scientifique du laboratoire. Le projet scientifique souligne, dans la première échelle de travaux, la nécessité d'accueillir des recherches issues de la « recherche patiente » menée par des chercheurs reconnus dans le milieu scientifique pour leur niveau d'excellence. Ces travaux peuvent ainsi quelquefois paraître « solitaires » par rapport à ceux menés au sein des deux autres échelles de travaux, collaborative et fédérative.

La structuration du laboratoire, le séminaire doctoral mais surtout les liens très forts entre recherche et enseignement permettent à ces travaux de trouver leur place dans le dispositif collectif. Ainsi il nous semble qu'il n'y a pas de divergence entre les publications des chercheurs et le projet scientifique. Le LACTH est aussi le lieu où



peuvent s'épanouir des travaux reposant sur la singularité des itinéraires et des compétences des chercheurs de l'ENSAP de Lille. Nous préférons de loin cette manière de considérer la place des recherches patientes menées par les chercheurs dans la durée plutôt que de les emballer dans un texte artificiellement unitaire. La solidarité, la cohésion et les motivations partagées pour la recherche dépendent à notre avis de ce mode de fonctionnement.

C'est également ce qui garantit aux actions de valorisation même quand elles sont menées ponctuellement par des chercheurs dans le cadre « d'interventions isolées » d'être pleinement associables au rayonnement et à l'attractivité académique du laboratoire dans son entier.

Le projet fédératif, la troisième échelle

Nous confirmons que le projet fédératif représente une troisième échelle de travail dans la mesure où il implique l'ensemble des chercheurs du laboratoire. Il ne s'agit donc pas d'une deuxième échelle appliquée « au local » car nous n'envisageons pas l'objet « ville nouvelle » comme un terrain d'investigation « local ».

Le laboratoire a une solide expérience de recherche sur des problématiques métropolitaines émergentes, envisagées aussi bien au point de vue de l'analyse des opérations d'urbanisme que de la construction théorique des savoirs à visées prospectives.

Les dimensions comparatives, l'élargissement aux échelles métropolitaines dans le cadre du projet fédératif permettront effectivement de mieux articuler considérations théoriques et épistémologiques, d'entrer plus directement dans ce que le texte du rapport nomme « recherche appliquée » ou encore « implication de terrain ». Le fait d'utiliser pour construire le sujet même de ce projet la conception d'un guide de la ville nouvelle, en cours de finalisation, contribue à renforcer cette articulation.

A propos des Cahiers thématiques

Le risque éventuel d'autoproduction faisait partie des composants de notre auto-évaluation. Trouver un équilibre entre la dynamique des Cahiers, l'implication des membres du laboratoire dans les différentes livraisons et l'ouverture de la publication font partie de nos préoccupations. Sur ce point, la revue évolue. Le comité de lecture est adapté à chaque thématique, le comité scientifique doit être élargi et la revue ambitionne d'être classée en rang A.

Le laboratoire a fait, au moment de l'évaluation, la demande afin d'être répertorié par l'AERES et dans l'Avery index. Le nombre important de contributeurs hors du laboratoire est significatif de cette évolution et de l'attractivité de la revue qui se positionne dans son fonctionnement et dans son contenu comme un instrument efficace à propos des problématiques développées par le laboratoire.

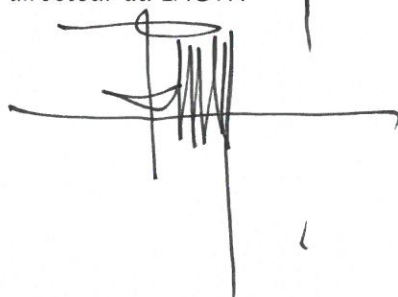
Montage de projets

L'amélioration des conditions d'ingénierie et de montage de projet de recherche fait partie de nos préoccupations. Nous ne pouvons actuellement prétendre intégrer un projet ANR qu'en association avec nos partenaires universitaires. Cette caractéristique de montage institutionnel implique des associations qui nous éloignent quelquefois du cœur des problématiques architecturales et paysagères. Une réflexion du conseil scientifique de l'établissement peut nourrir les propositions sur ce point. Mais, notre tutelle est très directement concernée par cette relation entre unité de recherche et échelle des moyens de montage de projet.

La recherche d'alliance aux niveaux régional, européen et international fait également partie de nos objectifs, fortement dépendante des « services mutualisés », « moyens techniques et administratifs mobilisables ».

On peut également préciser que le poste d'ingénieur de recherche qui nous manque faute de renouvellement, définitivement supprimé des effectifs autorisés de l'ENSAP de Lille en 2013, aurait pu être utile dans ces montages !

Richard KLEIN
directeur du LACTH



École nationale supérieure
pour l'ENSAP de Lille
Jean-Marc Zuretti, Directeur

{ap} Jean-Marc Zuretti
le directeur

ens{ap} Lille